

*Questions orales*

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.):** Monsieur le Président, il se trouve que je crois le ministre du DRH et l'actuaire en chef aussi parce qu'ils sont du même avis.

L'actuaire en chef a effectivement prédit que, si aucune mesure n'était prise à l'égard du Régime de pensions du Canada, de graves problèmes financiers nous attendaient. Pour sa part, le ministre du Développement des ressources humaines a dit on ne peut plus clairement que le gouvernement a l'intention de prendre les mesures nécessaires. En fait, on a déjà rencontré les fonctionnaires compétents. Des réunions seront en outre organisées avec les ministres des Finances des provinces, et c'est à ce niveau que les changements doivent être apportés.

J'ai hâte de savoir ce que le Parti réformiste a à nous proposer. J'espère que c'est un peu mieux que le budget qu'il nous a servi l'an dernier. Bref, nous travaillons de concert avec les provinces sur ce dossier. Nous ferons cela ensemble, le ministre du DRH et moi.

\* \* \*

[Français]

**INDUSTRIE CANADA**

**Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires intergouvernementales. Le 22 septembre dernier, en cette Chambre, le ministre des Affaires intergouvernementales indiquait que son gouvernement ne faisait pas d'études sur les chevauchements, mais de simples analyses. Nuance! Le document secret d'Industrie Canada confirme l'existence d'analyses factuelles sur les chevauchements, et je cite: « Voir les analyses sur les chevauchements et dédoublements pour plus de détails. »

Maintenant que nous avons la confirmation que de telles analyses sur les chevauchements et dédoublements existent, le ministre des Affaires intergouvernementales compte-t-il les rendre publiques avant le référendum?

**L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.):** Monsieur le Président, je répète ma position parce qu'elle est vraie. Le groupe de l'unité dans mon ministère n'a fait aucune analyse sur les chevauchements et les dédoublements et n'a fait aucune étude sur ces chevauchements et dédoublements.

Nous avons un processus pour les réduire et les éliminer, qui a mené à la signature d'un certain nombre de plans d'action par les premiers ministres. Alors, ce processus-là existe. Je regrette beaucoup que le gouvernement présent du Parti québécois ait refusé de nous aider à éliminer les chevauchements. Mais la vérité, c'est qu'il n'y a pas d'études de ce genre qui sont faites par nous.

• (1500)

[Traduction]

**LA PREMIÈRE NATION SAUGEEEN**

**M. John Duncan (North Island—Powell River, Réf.):** Monsieur le Président, hier, le chef de la première nation Saugéen a signé une déclaration dans laquelle il revendique un droit de propriété sur plus de 300 kilomètres de littoral, et ce, jusqu'à 11 kilomètres au large, autour de la péninsule Bruce.

Le chef Kahgee a fait cette revendication de souveraineté en vertu du droit international. Il a dit qu'il allait commencer aujourd'hui à imposer des quotas de pêche, à délivrer des permis de pêche commerciale et sportive, ainsi qu'à analyser les ressources. Le ministère des Affaires indiennes est au courant des intentions du chef depuis plus de trois ans.

Le ministre peut-il dire à la Chambre comment il entend prévenir cette atteinte à l'autorité légitime du gouvernement du Canada?

**L'hon. Ron Irwin (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):** Monsieur le Président, si une revendication a été faite, elle ne m'est pas encore parvenue. N'importe qui peut faire une revendication au Canada. Si celle-ci est présentée au moyen d'un bref, elle relève du ministre de la Justice. Comme le député le sait, un processus s'applique lorsqu'une revendication est faite et, si celle-ci est fondée, des négociations sont amorcées.

Dans sa décision rendue en 1993 dans l'affaire Nadjiwon, la cour provinciale de l'Ontario a jugé que la bande indienne Saugéen Ojibway a un droit d'accès à ses terres traditionnelles autour de la péninsule Bruce, et qu'elle a aussi un droit d'utilisation. Toutefois, la cour provinciale n'a pas conclu à l'existence d'un droit de propriété. S'il y a lieu, je suis certain que cette question sera tranchée par les tribunaux.

Le député n'aide pas le système judiciaire et le processus de revendication en place au Canada, qui visent à assurer l'application régulière de la loi et non à se faire du capital politique.

**Le Président:** Cela met fin à la période des questions.

\* \* \*

**PRÉSENCE À LA TRIBUNE**

**Le Président:** Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de son altesse royale le prince Saud Al-Faisal Al Saud, ministre des Affaires étrangères du royaume de l'Arabie Saoudite.

**Des voix:** Bravo!

**Le Président:** Nonobstant l'article 31 du Règlement, il y a environ 16 mois, j'ai lancé une initiative visant à reconnaître de distingués citoyens du Canada. À cette fin, j'ai invité des personnes qui ont contribué à nous donner une identité en tant que nation. Rares sont ceux d'entre nous qui n'ont pas rêvé, à un moment ou à un autre, de pouvoir chausser leurs souliers et de faire ce qu'elles ont su accomplir. Ces personnes comptent parmi les Canadiens les plus talentueux.

**Une voix:** Chausser les patins.